

## **Quand la surveillance rencontre la conversation...**

### **Nouveaux usages de l'image dématérialisée**

Par **André Gunthert**, maître de conférences en histoire visuelle à l'École des hautes études en sciences sociales, fondateur de la revue *Études photographiques*

**Révolution des usages, la transition numérique des images d'enregistrement n'a pas ou très peu modifié leurs caractéristiques iconiques. C'est pourquoi cette mutation majeure se présente aujourd'hui sous une forme paradoxale, où la continuité semble l'emporter sur le changement.**

Des illustrations de presse aux émissions de télévision en passant par les expositions d'art, les usages de la photographie ou de la vidéo semblent n'avoir connu que des évolutions marginales, sans rapport avec la transformation profonde de leur support.

Les effets de la dématérialisation doivent en effet être cherchés ailleurs que dans les pratiques héritées du passé, conditionnées par des contraintes de rareté et de coût élevé des images. L'extension de ses fonctions documentaires a fait de l'image un nouvel outil de connaissance et d'exploration de l'information. L'intégration de la vidéo-photographie au sein des outils de communication numérique a fait naître des usages expressifs et conversationnels inédits, creuset d'un nouvel argot visionnumérique. Enfin, la multiplication des applications de surveillance et de reconnaissance visuelle ont été au cœur du développement de l'intelligence artificielle, secteur le plus innovant de la recherche industrielle.

Au moment où ces différents domaines fusionnent par l'intermédiaire de la collecte de données, l'image numérique est aujourd'hui à la croisée des chemins. Le partage des photographies personnelles peut-il se poursuivre dans un univers où les images sont interprétables par les machines ? Peut-on empêcher la transformation du stock iconographique mondial en terrain de jeu pour les robots ? Doit-on réguler l'accès à l'information visuelle ?

**Extrait de la communication prononcée en Grande salle des séances, le 8 novembre 2017**